

Permis concernant la durée du travail octroyés

Permis de travail de nuit (art. 17 LTr)

- 11-19315 / 101593
Sycrilor Industries SA, 2340 Le Noirmont
usinage CNC.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)
- 11-19329 / 100459
Infré SA, 1623 Semsales
production
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
12 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)
- 11-19483 / 100375
Del West (Europe) SA, 1852 Roche VD
production: secteur tournage, fraisage, rectification, revêtements.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
18 H, 1 F
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)
- 11-19609 / 100603
Merck Serono SA Département de Coinsins, 1267 Coinsins
département de conditionnement
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
27 H, 6 F
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)
- 11-19612 / 100206
Liebherr Machines Bulle SA, 1630 Bulle
usinage mécanique (centres CNC).
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
75 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)
- 11-19754 / 112599
ARNOLD AG Region Westschweiz, 1024 Ecublens VD
Section Telecom et Energie: Travaux planifiées lors de problèmes techniques
sur des équipements de production et de transport d'énergie; et p. ex. des travaux
d'installation de câbles dans des tunnels, etc.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
6 H
01.01.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)

- 11-19757 / 112600
ARNOLD AG Region Jura, 2842 Rossemaison
Section Telecom et Energie: Travaux planifiées lors de problèmes techniques sur des équipements de production et de transport d'énergie; et p. ex. des travaux d'installation de câbles dans des tunnels, etc.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
6 H
01.01.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)
- 11-19866 / 102283
Vetrotech Saint-Gobain International AG, 1680 Romont FR
fabrication de verre anti-feu.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
55 H, 15 F
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (art. 17 LTr)

- 11-19325 / 101759
Helios A. Charpiloz SA, 2735 Bévillard
ateliers de décolletage et de reprises, divers appareillages en rapport.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
20 H, 2 F
01.12.2011–30.06.2014 (Renouvellement)
- 11-19326 / 101760
Helios A. Charpiloz SA, 2735 Malleray
atelier «Turbo».
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
5 H, 7 F
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)
- 11-19451 / 101980
Jean Bärtschi SA, 2746 Crémines
atelier de décolletage.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
3 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)
- 11-19484 / 102146
Orofrais SA, 1030 Bussigny-Lausanne
magasinage et livraison de denrées périssables (produits frais).
besoins spéciaux de consommation
9 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)

- 11-19598 / 108422
Cortat SA, 2830 Courrendlin
atelier de décolletage
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
6 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)

- 11-19632 / 101747
Lémo (5) SA, 2800 Delémont
ateliers décolletage et reprise.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
99 H, 4 F
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)

- 11-19670 / 101663
Donzé-Baume, Branch of Richemont International SA, 2345 Les Breuleux
tournage, fraisage CNC et polissage.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
23 H, 1 F
01.01.2012–31.12.2012 (Renouvellement)

- 11-19767 / 100656
Usines métallurgiques de Vallorbe SA, 1337 Vallorbe
Atelier, logistique rondes à chaines, rectifiage, trempe solo passage.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
43 H, 20 F
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 11-19454 / 110219
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre
production, secteurs; N-FB QTB & QTI & EMBT & LAS, N-LC QU23,
N-LF QU30, N-QU CONTR.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
89 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)

- 11-19856 / 102139
PostLogistics SA Transport, 1310 Daillens Base Col
secteur UMLA (manutention et expédition).
besoins spéciaux de consommation
8 H
01.12.2011–30.11.2014 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) et pour les jours fériés (art. 17, 19 et 20a LTr)

- 11-19863 / 111422
MAT Securitas Express AG, 1052 Mont-sur-Lausanne
Transports des valeurs, Disposition, Trésor: Concerne les cantons VD et FR.
besoins spéciaux de consommation
8 H, 1 F
01.09.2011–31.08.2014 (Renouvellement/modification)

Permis de travail de nuit et du dimanche (art. 17 et 19 LTr)

- 11-19324 / 100964
Eckart Suisse SA, 1963 Vétroz
tout le secteur de la fabrication.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
30 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)
- 11-19453 / 110219
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre
secteurs*): N-LC, N-LF, N-FB, N-QM.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
270 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)

**Permis de service de piquet (travail de nuit et du dimanche)
(art. 14 et 15 OLT 1)**

- 11-19452 / 110219
Novelis Switzerland SA, 3960 Sierre
équipe de maintenance: intervention de piquet pour tous les secteurs de la production.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
5 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)
- 11-19490 / 111549
OTIS Lausanne, 1000 Lausanne 25
*) Service de piquet pour la Suisse Romande: Dépannage de leurs installations.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
8 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)
- 11-19611 / 100206
Liebherr Machines Bulle SA, 1630 Bulle
service de maintenance pour la production et infrastructure de l'entreprise.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
1 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)

- 11-19753 / 112599
ARNOLD AG Region Westschweiz, 1024 Ecublens VD
Section Telecom et Energie: dépannage en cas de problèmes techniques
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
5 H
01.01.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)
- 11-19756 / 112600
ARNOLD AG Region Jura, 2842 Rossemaison
Section Energie: dépannage en cas de problèmes techniques
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.01.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)
- 11-19768 / 100656
Usines métallurgiques de Vallorbe SA, 1337 Vallorbe
service de maintenance et réparation: interventions lors de problèmes techniques
sur les équipements de production.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
1 H
01.01.2012–31.12.2014 (Nouveau permis)

Permis de travail du dimanche et de jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 11-19631 / 111544
HFS VD SA, 1030 Bussigny-Lausanne
Nettoyage des locaux où se trouvent les bancomats de la BCU.
besoins spéciaux de consommation
3 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)

Permis de travail pour les jours fériés (art. 19 et 20a LTr)

- 11-19445 / 111364
Haemonetics S.A., 1274 Signy
Help Desk technique (support pour les établissements hospitaliers/cliniques)
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques
10 H, 15 F
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement)

Permis de travail en continu (art. 24 LTr, art. 36 à 38 OLT 1)

- 11-19858 / 100563
Nestlé Suisse S.A., 1350 Orbe
production de café soluble, services généraux (maintenance technique).
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
84 H
01.01.2011–31.12.2013 (Renouvellement/modification)

- 11-19872 / 101259
Baxter BioScience Manufacturing Sàrl, 2000 Neuchâtel
Département Maintenance Process BDS
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
16 H
01.01.2012–31.12.2014 (Renouvellement/modification)

**Dérogation pour le personnel au sol du secteur de la navigation aérienne
(art. 28 LTr)**

- 11-19669 / 109228
SKYGUIDE, Société Anonyme Suisse pour les Services de la Navigation
Aérienne civils et militaires, 1217 Meyrin
– personnel au sol de la navigation aérienne (art. 47, al. 3, OLT 2).
– contrôle du trafic aérien, selon point 1.2 page 2.
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons économiques
100 H
01.01.2012–31.12.2012 (Renouvellement)
Dérogation basée sur l'art. 28 LTr

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Conformément aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant le Tribunal administratif fédéral, Case postale, 3000 Berne 14, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter les pièces sur rendez-vous pendant la durée du délai de recours, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie SECO, Conditions de travail, Protection des travailleurs (ABAS), Effingerstrasse 31, 3003 Berne (téléphone 031 322 29 48).

10 janvier 2012

Secrétariat d'Etat à l'économie:
Direction du travail